

# MEIGNEUX

Publication :

- Patrick Bélessort

Rédaction :

- Patrick Bélessort
- Flavien Marques
- Claire Boubouille
- Juliette Mollard
- Catherine Quinot
- Véronique Samson



Dépôt légal : 2009pref014-12/08/2009 Directeur de publication : Patrick Bélessort, Maire

**L'équipe de communication du Conseil Municipal a le plaisir de vous présenter le journal de la Commune.**

**Différentes parties composent celui-ci dont vous trouverez le sommaire en page 2.**

**Nous espérons que vous nous ferez part de vos suggestions. Toutes les idées sont les bienvenues.**

**Bonne année 2020 à toutes et à tous !**

# **Sommaire**

## **Le Mot du maire**

## **Travaux**

Réalisations de l'année passée

Projets à venir

## **Secrétariat**

## **Elections Municipales**

## **Infos pratiques**

## **Actualités**

La station

Le radar

La fibre

L'eau

## **Les Animations**

De Pâques à Noël

## **Amicale des pompiers**

## **Entreprises de notre territoire**

## **Etat-civil**



## Le mot du maire

Pour la 23<sup>ème</sup> et dernière année, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bonne année en tant que Maire du village. En effet si 2020 est une année bissextile, une année olympique et année de la coupe d'Europe de football ; mais c'est surtout une année électorale pour le renouvellement des conseils municipaux. Je vous confirme donc que je ne solliciterai pas un nouveau mandat d'élus municipal.

Je garderai un excellent souvenir de ces 37 années de conseil municipal dont 23 en tant que Maire. Je profite de l'occasion pour rendre hommage à tous les collaborateurs qui se sont succédés durant toutes ces années, adjoints, conseillers, secrétaires et employés communaux. C'est grâce à toutes ces personnes que j'ai réussi à mener à bien la fonction de Maire.

Mais bien évidemment, c'est avant tout grâce à la confiance que vous nous avez accordé en élisant 4 fois de suite, dès le 1<sup>er</sup> tour, l'équipe que je conduisais. Un grand merci à vous tous !

Je ne doute pas que l'équipe qui sortira des urnes en mars prochain, poursuive la gestion de la commune dans un esprit de ruralité qui a animé les différentes équipes que j'ai présidées. Une bonne gestion communale passe avant tout par un travail collectif de l'équipe municipale.

Encore merci à tous de m'avoir permis d'occuper pendant 23 années cette fonction très valorisante de Maire.

Toute l'équipe municipale, Adjoints au Maire, Conseillers municipaux, personnel communal, se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2020.

Bonne chance et bon courage à nos successeurs.

## **LES REALISATIONS 2019**

- Changement du poteau d'incendie rue de Brie suite à sinistre. Coût 4 440 € TTC Remboursement intégral par l'assurance
- Réfection rue de l'Eglise. Coût 34 563 € TTC (réalisation début 2020)
- Pose de protection des vitraux de l'Eglise. Coût 3 720 € TTC.
- Réfection partielle de la couverture du clocher de l'Eglise. Coût 2 160 € TTC
- Elagage des chemins de la commune. Coût 5 103 € TTC. Cette prestation n'avait pas été réalisée depuis 2003.
- Rebouchage "nids de poule" et réparation route de Chalautre Coût 5 400€ TTC (prévu début 2020)

## **TRAVAUX 2020**

Outre les travaux de réhabilitation de la station d'épuration, nous laissons le soin à la nouvelle équipe municipale d'établir le programme des travaux pour 2020.

Compte tenu d'une date limite fixée au 31 décembre 2019 pour programmer les travaux subventionnés de l'éclairage public, le conseil municipal en sa séance du 29 novembre dernier a décidé les travaux suivants :

- Remplacement de 28 luminaires
- Remplacement de 2 armoires d'éclairage public (mise aux normes)
- Création d'un point lumineux -21 rue de Brie-

Pour une estimation de 40 333€ HT. Subvention attendue de 18 094€

## **Une secrétaire chasse l'autre**

Cette fois cela se confirme, après 35 ans de bons et loyaux services, Claudine, notre secrétaire est bien décidée à faire valoir ses droits à la retraite pour le premier semestre 2020. Compte tenu de l'ampleur de la tâche qui attend la nouvelle employée, la commune a pris la décision d'embaucher quelqu'un dès le 1<sup>er</sup> août 2019. Claire BOUBOUILLE alors conseillère municipale, était intéressée par ce poste. Pour assurer ces nouvelles fonctions, elle fut contrainte de démissionner du conseil municipal.

Nous lui souhaitons une bonne réussite dans ce nouvel emploi. Le challenge est de taille pour égaler la compétence et surtout l'expérience de Claudine. Mais les premiers mois d'activité semblent très prometteurs.

# **Elections Municipales des 15 et 22 mars :** **mode d'emploi**

- Inscription sur les listes électorales  
Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues en Mairie jusqu'au Vendredi 07 février 2020. Pièces à fournir : Pièce d'identité, justificatif de domicile.
  
- Comment être candidat  
Une déclaration de candidature est obligatoire. Elle doit être effectuée auprès de la Sous-Préfecture avant le 3<sup>ème</sup> jeudi qui précède l'élection à 18 h, soit le 27 février 2020 pour le 1<sup>er</sup> tour.  
Un mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1000 habitants est disponible sur le site du ministère de l'intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/elections/etrecandidat>)
  
- Comment voter  
Toujours la possibilité de panachage mais vote obligatoire pour un candidat déclaré. Tout vote pour un candidat non déclaré sera un vote nul.

## **Informations pratiques**

### **SMETOM**

Auprès du SMETOM (*l'organisme de gestion des ordures ménagères*) vous pouvez :

- *Louer un broyeur de végétaux (broyage à domicile et récupération des copeaux)*
- *Louer un broyeur de papier*
- *Obtenir des composteurs*
- *Echanger vos conteneurs endommagés*

*Pour toutes vos questions n'hésitez pas à contacter leurs services via le site [www.smetom-geeode.fr](http://www.smetom-geeode.fr) ou au 01.64.00.26.45.*

# Commune de Meigneux

Rappel des services communaux à votre disposition, et de quelques consignes à respecter scrupuleusement.

- Récupération des piles et cartouches d'encre usagées
- Plaquettes de raticide à votre disposition
- Commande groupée de fuel (environ 2 fois par an)
- Dans la mesure du possible, stationnez vos véhicules à l'intérieur de vos propriétés
- Rentrez vos poubelles vides dès le passage de la société de ramassage

## Lutte contre les bruits du voisinage

Nouvel arrêté préfectoral n° 19ARS41SE du 23 septembre 2019

### Article 4

#### **Horaires des activités bruyantes effectuées par les particuliers :**

*Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, systèmes d'irrigation, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc.) sont autorisées :*

- de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 du lundi au vendredi ;
- de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

*Les travaux bruyants d'entretien, de réglage de moteurs et de réparation de véhicules sont interdits sur la voie publique.*

*Les réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite sont tolérées.*

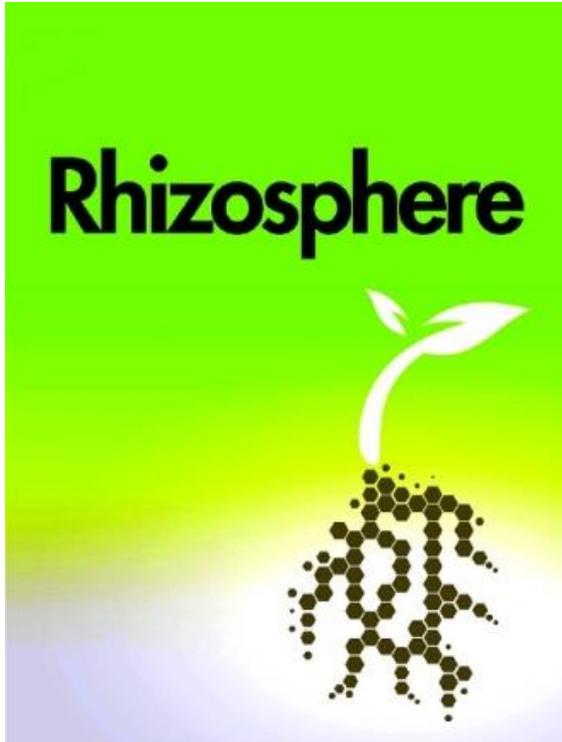
### Article 6

#### **Horaires des activités bruyantes effectuées par les professionnels :**

*Les chantiers de travaux privés ou publics, effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, l'entretien des espaces verts, les travaux de voirie et les travaux concernant les bâtiments existants et leurs équipements, sont autorisés :*

- de 07h00 à 20h00 du lundi au vendredi,
- de 08h00 à 20h00 le samedi, et interdits les dimanches et jours fériés

## La station rhizosphère



Point sur l'avancée des travaux de notre système d'assainissement collectif.

Les études réalisées par le bureau d'études TEST Ingénierie entre 2017 et 2019 sont maintenant terminées et le conseil a dû choisir un maître d'œuvre suite à la procédure de marché engagée.

Une seule Entreprise ayant répondu favorablement à celle-ci, les délibérations en ont donc été facilitées...

La société SCE se chargera de la maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la station et la réhabilitation du réseau d'assainissement de la commune.

Les demandes de subventions ont été adressées à l'agence de l'Eau Seine Normandie et au Département de Seine et Marne.

La réalisation des opérations d'études et travaux devront respecter les principes de la charte nationale qualité des réseaux d'assainissement et devront être mentionnés dans les dossiers de consultation des Entreprises.

La première réunion avec la société SCE s'est tenue le 16 décembre 2019, la prochaine est programmée le 03 mars 2020.

Nous espérons voir ces travaux débuter avant la fin de l'année 2020, mais vraisemblablement ne commenceront-ils que début 2021.

Pour plus de détail, vous pouvez consulter le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 septembre 2019. Celui-ci est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

## Le radar pédagogique

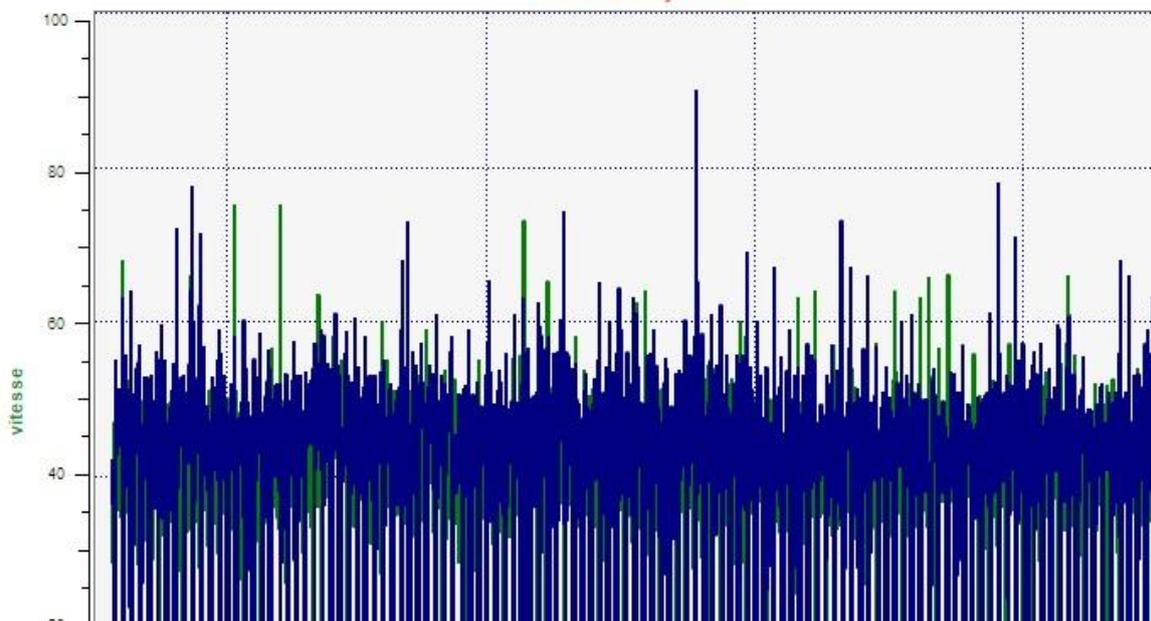


Année 2019 : Les statistiques enregistrées par notre radar, dans sa 4<sup>ème</sup> année de fonctionnement sans rencontrer la moindre faiblesse. Croisons les doigts...

Les vitesses moyennes sont toujours majoritairement situées dans la zone des 50 km/h.

Moyennes  Maximum  Nombre de véhicules  Répartitions  Percentiles  Données  Campagnes

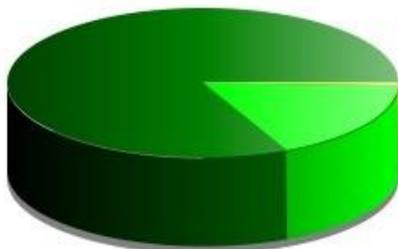
Vitesses moyennes



Moyennes  Maximum  Nombre de véhicules  Répartitions  Percentiles  Données  Campagnes

Répartition des véhicules par tranche de vitesse

Véhicules entrants



■	<= 50 Km/h	: 37668 - (82.05 %)
■	51 - 70 Km/h	: 7977 - (17.37 %)
■	71 - 90 Km/h	: 264 - (0.58 %)

## La fibre optique

La 4G fixe obtenue après de très longues négociations avec Seine et Marne Numérique, nous aura permis d'attendre l'arrivée de la fibre avec un peu plus de sérénité.

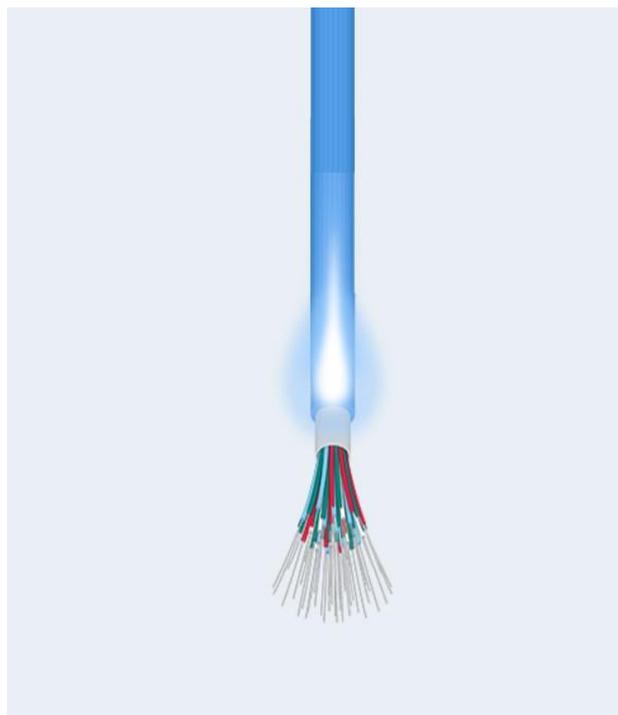
Nous sommes donc arrivés au terme de ce désert numérique un peu avant l'heure mais n'en attendons pas moins l'arrivée de la fibre libératrice...

A nous la télévision, la téléphonie, le streaming sur plusieurs écrans en simultané sans demander à son conjoint ou ses enfants de stopper leurs activités le temps de revoir l'épisode raté de notre série préférée.

La fibre offre également, mais surtout, des perspectives de télétravail que vous êtes de plus en plus nombreux à pratiquer.

Mieux qu'un long discours, nous vous invitons à faire un test d'éligibilité sur le site de Sem@fibre77 pour vérifier la date de faisabilité.

Le miracle numérique est à portée de souris !



[Accueil](#) [Le groupe](#) [Nos partenaires](#) [Actualités](#) [La fibre](#)

Une capture d'écran de la page d'accueil de sem@fibre77. Le fond est une image aérienne d'un village verdoyant. Le texte principal à gauche dit "sem@fibre77 installe la fibre chez vous" et "Le réseau très haut débit de Seine-et-Marne Numérique pour les particuliers". À droite, un formulaire blanc sur un fond blanc contient un titre "Vous serez éligible à la fibre au 2eme semestre 2020", un champ de saisie avec l'adresse "2 RUE DE L'EGLISE 77520 Meigneux" et un bouton rouge "Je souhaite être informé de l'actualité du réseau".



## **Information sur l'Eau**

La reprise de la compétence eau par la Communauté de Communes Bassée-Montois a contraint la commune de MEIGNEUX à se retirer du SITTEP, le syndicat de l'eau de Nangis.

Vous continuerez à être approvisionnés par Nangis bien entendu et le mode de livraison n'est aucunement modifié.

Dorénavant vous recevrez 2 factures distinctes, une pour votre consommation, éditée par la Communauté de Communes, une seconde pour l'assainissement, éditée par la Commune.

Cette prise de compétence, Loi NOTRe oblige, ne sera pas sans conséquence puisque ce faisant, la Communauté de Communes doit adhérer au syndicat S2E77 (SYNDICAT DE L'EAU DE L'EST SEINE-ET-MARNAIS) qui s'étend du nord au sud du Département avec un lissage des tarifs pour tous ses habitants.

L'eau est un bien précieux, il faudra donc s'attendre à une augmentation substantielle du prix de celle-ci sur vos prochaines factures.

La bonne nouvelle étant qu'une antenne du syndicat devrait être domiciliée à Maison Rouge courant 2020. Voilà qui facilitera nos échanges.

### Rôle du S2E77 Créé le 1er janvier 2019

- Sécuriser l'approvisionnement en eau, en qualité et quantité suffisante, en diversifiant les sources d'approvisionnement et en créant un nouveau champ captant dans la Bassée,
- Renouveler les réseaux vieillissants,
- Préserver la qualité de la ressource notamment des eaux souterraines des nappes du Champigny, du Saint Ouen et du Lutétien,
- Accéder de façon plus efficiente aux financements des partenaires que sont le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- Organiser la gestion efficace de l'eau potable à un échelon cohérent en mutualisant tout un panel de compétences sur un périmètre plus large

L'objectif de la création de ce grand syndicat est avant tout de rendre un service optimal aux usagers au coût le plus juste...

## Des poules et des lapins...

Jetons un petit coup d'œil dans le rétroviseur... Avril 2019 !





Tous les ans, à l'arrivée du printemps, Meigneux se pare de ses plus beaux ornements.

Des saynètes réalisées en pots de fleurs, bouteilles en plastique et autres matériaux de récupération sont installées aux quatre coins du village afin d'égayer notre quotidien. Et si vous pensez que ces décorations sont déposées comme par enchantement par les cloches de Pâques, que nenni ! Elles sont bien l'œuvre d'une poignée de valeureux Meigneusien(ne)s qui se creusent la tête pour vous confectionner des décors plus beaux les uns que les autres. Les préparatifs pour cette 6<sup>ème</sup> (et peut-être dernière) édition prendront fin début mars. Aussi, si l'envie vous prend, il vous reste un peu plus d'un mois pour venir prêter main forte à notre équipe de bricoleurs. Toute aide est la bienvenue !

*Les ateliers ont lieu à la salle de l'ancienne école tous les mercredis et vendredis après-midis.*

## **NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU 25 MAI**

### ***Une belle journée***

*Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui sont venues participer au nettoyage de Meigneux.*

*Nous avons rendu au village un visage frais et propre :*

*La rue principale (rue de Brie) a vu ses caniveaux désherbés, ses trottoirs embellis par de beaux cailloux blancs*

*Le terrain de pétanque a retrouvé ses vraies délimitations après l'arrachage des mauvaises herbes*

*Les panneaux de signalisation ont été savonnés (recto-verso) et réparés pour retrouver leur splendeur*

*Le trottoir de l'ancienne école a été lessivé à la grande eau.*

*Tout ce travail en une journée ! Quelle belle équipe.*

*Encore merci pour votre investissement et peut-être que nous pourrons renouveler cette opération dans les mois à venir.*





## INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT DU 06 OCTOBRE



Éric et Valérie ont organisé une matinée d'initiation aux gestes qui sauvent.

De nombreux participants ont pu recevoir les informations pratiques pour contacter les secours (15-17-18-112) et ont pu s'exercer aux gestes techniques (massage cardiaque, étouffement, garrot, utilisation du défibrillateur...).

Les enfants ont été très attentifs et très demandeurs.

Devant tant d'engouement, pourquoi ne pas renouveler cette expérience régulièrement ?

Merci à tous.



**REPAS DES ANCIENS DU 13 OCTOBRE**





**NOEL DU 15 DECEMBRE**





## Les décorations de Noël

Une fois encore, Philippe Quinot et Bernard Suptille n'auront pas compté leurs heures pour nous enchanter avec les illuminations de Noël. Merci à eux.



## Amicale des pompiers

MEIGNEUX fut sans doute le dernier village du Montois à posséder un corps de pompiers communal.

Créé en 1897, il a été dissous en 2004.

Seule l'amicale a survécu à cette dissolution et fut présidée avec brio par Jacques LECLERCQ qui organisait tous les ans le repas de la Ste Barbe sous la forme d'un gigantesque plateau de fruits de mer.

La sirène a retenti et Jean-Jacques prend donc sa « retraite » de la présidence. En attendant un courageux repreneur, merci à lui pour le travail accompli pendant toutes ces années.





## **Les entreprises du territoire**

COUQUET Couvreur-Zingueur : Franck PAQUET – 15 Rue de Champagne

CEKA Société de Services à la personne : Vola RASOLANDRAIBE – 14 Rue Champagne

MMS : Hervé DESMAREST – 3 Rue de la Gaillarde

MENUISIERIE : Christophe LEPICIER – 14 Rue de l'Auxence

PFSUC Formation adulte secouriste santé : Eric MARCHERAT – 2 rue de la Gabriette

QUINOT S.A (Motoculture) : Didier QUINOT – 7 Rue Brie

QUINOT Catherine : Bijoux et accessoires de mode – 5 rue de l'église

RICHARD Martine : Atelier de vitrail – 7 rue du Marin

**Vous souhaitent une Bonne Année 2020**

# Etat civil

## NAISSANCES

Maël le 09 Octobre 2019 fils de Vola et Mamy RASOLONDRAlBE



Félicitations aux heureux parents

## MARIAGE

Steicy GOMES FERREIRA et Jérôme GUENIOT le 07 Septembre 2019

Sandra DE SA et Julien COMPIEGNE le 21 Septembre 2019

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



## DEPARTS

Armelle et Didier STAWCZYK - 12 rue du Montois

Aurélie et Régis LANOIRE - 5 rue de l'Auxence

Marie-Laure VANNIER - 3 rue de Champagne



## ARRIVEES

Gaëlle DE RYCKE et Kévin NUNES- 12 rue du Montois

Francesco FONTANA – 1 rue du Marin

Cyrielle GALERA et Jordan SYLVESTRE-LAVARINAZ – 5 rue de l'Auxence



Au 31/12 nous étions 266 habitants dont 246 en résidence principale

pour une moyenne d'âge de 39,93 ans.